
Communiqué

Le 10 février 1995

N° 25

LE CANADA DEMANDE DES CONSULTATIONS AVEC LES ÉTATS-UNIS DANS LE CADRE DE L'ALENA CONCERNANT LES RESTRICTIONS SUR LES EXPORTATIONS CANADIENNES DE SUCRE

Le ministre du Commerce international, l'honorable Roy MacLaren, et le ministre de l'Agriculture et de l'Agro-alimentaire, l'honorable Ralph Goodale, ont annoncé aujourd'hui que le gouvernement du Canada a demandé des consultations avec les États-Unis dans le cadre de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) concernant les restrictions sur les exportations canadiennes de sucre raffiné et de sucre contenant des produits.

« Nous sommes préoccupés par le nombre de mesures prises par les États-Unis qui ont réduit l'accès au marché américain du sucre et du sucre contenant des produits du Canada », a déclaré M. Goodale.

« Nous nous prévalons par conséquent des dispositions de l'ALENA pour consulter les États-Unis sur le sujet en litige », a ajouté M. MacLaren.

Les ministres ont fait observer que les gouvernements provinciaux et l'industrie ont été régulièrement consultés sur cette question.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias sont priés de communiquer avec le :

Service des relations avec les médias
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international
(613) 995-1874



Gouvernement
du Canada

Government
of Canada

Canada